

# Le système scolaire luxembourgeois entre exclusion et inclusion

Le premier déjeuner-débat organisé par l'ASTI le mercredi 12 janvier 2011 a permis au public présent, ainsi qu'aux internautes qui suivaient cette discussion en live streaming, de revenir sur les grands principes et l'évolution du système scolaire luxembourgeois, entre exclusion et inclusion... Une présentation et un débat menés par Jean-Jacques Weber de l'Université du Luxembourg.

Karine Bouton

## Un système cloisonné

Les bases mêmes semblent poser problème et les chiffres révéler la nécessité d'un changement. Le système scolaire trilingue luxembourgeois (luxembourgeois, allemand, français) se caractérise en effet par un très fort cloisonnement.

Un cloisonnement des langues tout d'abord, l'allemand représentant la première langue d'alphabétisation, suivie par le français, introduit à la fin de la seconde année d'apprentissage à l'école primaire. Un autre cloisonnement apparaît ensuite au niveau de l'école secondaire, divisée entre lycées classiques et lycées techniques. Les non-Luxembourgeois, qui parlent des langues romanes dans le milieu familial, sont en effet surreprésentés au sein des filières techniques. « Alors que 44,8 % des enfants de nationalité luxembourgeoise sont orientés vers l'enseignement secondaire (voie privilégiée pour l'accès à l'université) à l'issue de l'enseignement primaire, seuls 16,3 % des enfants d'origine portugaise peuvent bénéficier d'une telle orientation positive. Parmi les notes insuffisantes obtenues par ces 16 % d'élèves d'origine portugaise, à l'issue de la première classe de l'enseignement secondaire, 25,2 % sont des notes d'allemand, contre 3,7 % pour les élèves d'origine luxembourgeoise.<sup>1</sup> »

Ces données mènent tout naturellement à la question de la cohésion sociale, une société assurant véritable-

ment cohésion et intégration sociale si elle montre des taux de réussite scolaire et d'emploi équivalents entre tous les groupes qui la composent (y compris les groupes issus de l'immigration).

## Dans ce contexte, comment repenser le système scolaire luxembourgeois ?

Jean-Jacques Weber précise dans un premier temps qu'il ne faut pas confondre le trilinguisme, auquel tout le monde est attaché, avec le régime d'enseignement des langues et son alphabétisation en allemand, qui peut être restructuré tout en conservant le trilinguisme. À ceux qui répondent que rien ne doit être changé, le système ayant toujours été tel qu'il est aujourd'hui, J.-J. Weber rétorque par une étude de textes historiques qui révèle, au contraire, de nombreuses modifications au fil des années. Au cours de la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le néerlandais faisait ainsi partie du système scolaire luxembourgeois. Les écoliers de 6 à 10 ans apprenaient indistinctement l'allemand, le français et le hollandais.

« M. l'inspecteur procéda aussitôt à l'examen ; et qui aurait pu voir, sans la plus vive satisfaction, des enfants (sic) de 6 à 10 ans lire très-bien, non seulement l'allemand, mais encore le français et le hollandais, résoudre avec une grande facilité des problèmes d'arithmétique assez compliqués, et montrer des progrès (re-sic) étonnants dans l'écriture ? Nous avons

entendu un petit garçon de Mersch, de l'école de M. Werner, qui après avoir parfaitement bien traduit une phrase hollandaise en allemand, a également traduit en hollandais une phrase française assez difficile.<sup>2</sup> »

En 1844, le curriculum de la première année primaire pour l'enseignement des langues montre, quant à lui, que les enfants étaient alphabétisés simultanément en français et en allemand.

Si nous nous penchons à présent sur le XX<sup>e</sup> siècle, avec l'introduction en 1912 du luxembourgeois comme branche à l'école, une circulaire ministérielle datant de 1922 affiche un changement dans la perception des langues. L'allemand est perçu comme la première langue maternelle, avec le luxembourgeois ; le français comme seconde langue maternelle.

« Il s'ensuit encore que ces premiers exercices de langage devront tirer le plus de profit possible du vocabulaire français préscolaire des enfants – plus riche que l'on ne l'admet généralement et surtout d'un usage très courant ... Bref, il importe d'user de tous les moyens pour gagner, dès les premières semaines, l'intérêt de l'élève pour le français, que nous disons notre seconde langue maternelle. Il faut lui montrer, dès le début, que celle-ci n'est ni si difficile que les grammairiens l'ont faite, ni si étrangère qu'elle en a l'air, et que l'on ne saurait parler luxembourgeois sans parler un peu français.<sup>3</sup> »

### Vers un nouveau discours

Même si, après la Seconde Guerre mondiale, un volontarisme politique appelle de ses vœux un poids plus important du français, l'analyse du discours lié à la problématique des langues dans le système scolaire luxembourgeois révèle un changement dans la perception des langues à partir des années 1970, illustré par cet extrait d'un manuel scolaire de 7<sup>e</sup> année (livre de cours de luxembourgeois utilisé pendant environ 30 ans), qui présente le luxembourgeois comme unique langue nationale : « Déi meesch Lëtzebuenger kënnen haut, nieft hirem Lëtzebuergesch, och nach Däitsch a Franséisch, muncher och Englesch. An dat soll och esou sin ! Mir sin op eis Noperen ugewisen, fir mat Friemen an d'Gespréich ze kommen, musse mir hir Sprooch kennen. Mir hun bal 30 % Auslänner bei eis am Land wunnen, mat dene mer eis wëlle verstoen.<sup>4</sup> »

La langue du Luxembourg est clairement le luxembourgeois et les autres langues (le français, l'allemand ou encore l'anglais) sont des langues étrangères. Ces langues ne sont plus les langues du pays comme en 1922. Leur caractère utilitaire prime, alors qu'aupara-

**Halte**  
à la ségrégation  
raciste et sociale!

**17%**

Au Luxembourg, seulement 17,3% des élèves étrangers réussissent à accéder au lycée classique, contre 40,2% des élèves luxembourgeois ! (\*)

**Unel**  
Union nationale des  
étudiant-e-s du Luxembourg  
www.unel.lu

Affiche d'une campagne pour le tronc commun menée en 2008 par l'UNEL.

vant, elles étaient considérées comme richesse culturelle. En 1990, il est clair que le français est perçu comme la langue des étrangers et les changements démographiques survenus au Luxembourg ont sans aucun doute un rôle à jouer sur cette perception, comme le précisera Laura Zuccoli. Le XX<sup>e</sup> siècle verra aussi une valorisation du luxembourgeois, la loi de 1984 sur le régime linguistique en faisant une langue officielle.

### Sans oublier d'autres facteurs

Les participants à ce débat n'hésiteront toutefois pas à rappeler que la discussion ne peut exclusivement porter sur la question des langues. L'école reproduit aussi et surtout les disparités sociales et l'implication des parents joue un rôle primordial dans la réussite des enfants. Si un enseignement des langues plus adapté pourrait améliorer la situation, ce n'est pas là le seul élément à prendre en compte en termes de réussite scolaire. En outre, la langue n'est pas uniquement un outil de communication avec l'autre, elle a, pour le français par exemple, une fonctionnalité administrative, puisque le Luxembourg a adopté le code Napoléon. L'allemand est la langue d'un grand nombre de médias luxembourgeois. La langue n'est d'ailleurs pas un problème lorsque nous avons affaire à une catégorie sociale élevée. Comme le montre l'étude PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) 2009, l'origine

---

**Au cours de la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le néerlandais faisait partie du système scolaire luxembourgeois. Les écoliers de 6 à 10 ans apprenaient indistinctement l'allemand, le français et le hollandais.**

---

---

**Il serait possible de créer deux filières (l'une franco-phonique, l'autre germanophone) de qualité et d'éviter les risques de ghettos, si chaque filière accueille 50 % d'enfants luxembourgeois.**

---

socioculturelle demeure un élément déterminant de la réussite scolaire. Or « qui s'intéresse encore à ce discours sur l'égalité des chances ? », soulignera Serge Kollwelter. « La gauche tenait ce discours du temps où les ouvriers étaient encore des Luxembourgeois. Aujourd'hui, il n'y a plus d'ouvriers luxembourgeois et la gauche ne s'intéresse plus à ce discours de l'égalité des chances. »

Sur le point de conclure, J.-J. Weber rappellera que les enfants, eux, ne sont jamais le problème. Seul le système pose problème. Au Luxembourg, un des principaux obstacles est représenté par l'allemand en tant que langue d'alphabétisation. En effet, au sein des familles étrangères de langue romane, de nombreuses langues sont parlées, à l'exception de l'allemand. Le français est ainsi présent dans toutes les familles portugaises, aux côtés du portugais et du luxembourgeois. Or un des principes fondamentaux de l'apprentissage des langues affirme qu'il faut apprendre à lire et à écrire dans une langue qui nous est familière, l'allemand étant incompatible avec ce principe pour 50 % des enfants scolarisés au Luxembourg.

### **Pour un nouveau système ?**

Afin que le système scolaire soit équitable, il conviendrait de se pencher sur les ressources de tous les enfants pour construire un système qui les respecte, en optant par exemple pour une double alphabétisation dès la première année primaire (une formule qui existe déjà en Allemagne) ou en introduisant deux filières :

- une filière germanophone, où le français serait enseigné en tant que langue étrangère ;
- une filière francophone, où l'allemand serait enseigné en tant que langue étrangère.

Il serait en effet possible de créer deux filières de qualité et d'éviter les risques de ghettoïsation, si chaque filière accueille 50 % d'enfants luxembourgeois.

Il faut en tout cas accepter de discuter de ces nouveaux modèles à l'heure où le sujet semble tabou. Il est certes difficile de formaliser des réponses scientifiques quant aux méthodologies à mettre en œuvre. Il est néanmoins certain que nous pouvons utiliser certaines langues comme des ponts (literacy bridges) et que le français peut être un de ces ponts, une langue d'apprentissage, pour les langues maternelles qui s'en rapprochent, c'est-à-dire les langues romanes en général.

Des réformes ont déjà été faites qui permettent d'axer davantage l'apprentissage sur les compétences des élèves. Reste encore à proposer aux parents des expé-

rimentations pédagogiques cohérentes qui leur permettent de se lancer dans l'aventure. Il convient aussi et surtout d'utiliser les langues en dehors des situations scolaires, multiplier les échanges, les contextes dans lesquels les enfants doivent parler sans contrôle, les plonger dans un véritable bain linguistique. ♦

1 Conseil de l'Europe 2005: 22

2 *Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg* (1828: 3)

3 Circulaire ministérielle (1922)

4 *Lëtzebuergesch Texter* (1990 edition)

---

## **Prochain déjeuner-débat avec des auteurs du livre *ASTI 30+***

**16 février 2011 de 12.15 heures à 13.45 heures à l'ASTI avec Jeanne E. Glesener :**

*Image des immigrés dans la littérature luxembourgeoise : de l'arrière-fond au devant de la scène*

Jeanne E. Glesener est comparatiste littéraire de formation. Elle a fait une thèse de doctorat sur l'émergence et l'évolution de la littérature migrante en Allemagne, en Grande-Bretagne et au Luxembourg. Ses domaines de recherche scientifique sont les littératures luxembourgeoises, les littératures postcoloniales et migrantes, l'histoire de la littérature comparée et le roman policier entre autres. Elle occupe actuellement un poste d'assistant-chercheur dans le Laboratoire de linguistique et de littératures luxembourgeoises à l'Université du Luxembourg.

**2 mars 2011 de 12.15 heures à 13.45 heures à l'ASTI avec Michel Pauly :**

*Le phénomène migratoire : une constante de l'histoire luxembourgeoise*

Michel Pauly est professeur d'histoire transnationale luxembourgeoise et responsable des Études luxembourgeoises à l'Université du Luxembourg, membre du conseil scientifique de l'ASTI, du conseil d'administration du CEFIS, de la rédaction de *forum* et auteur de nombreuses publications sur l'histoire des migrations au Luxembourg, sur l'histoire urbaine européenne médiévale et l'histoire luxembourgeoise en général.

Prière de s'inscrire par mail jusqu'à la veille (ensemble@asti.lu), soupe et quiche sur place. Retransmission par vidéo sur : [www.asti.lu](http://www.asti.lu)